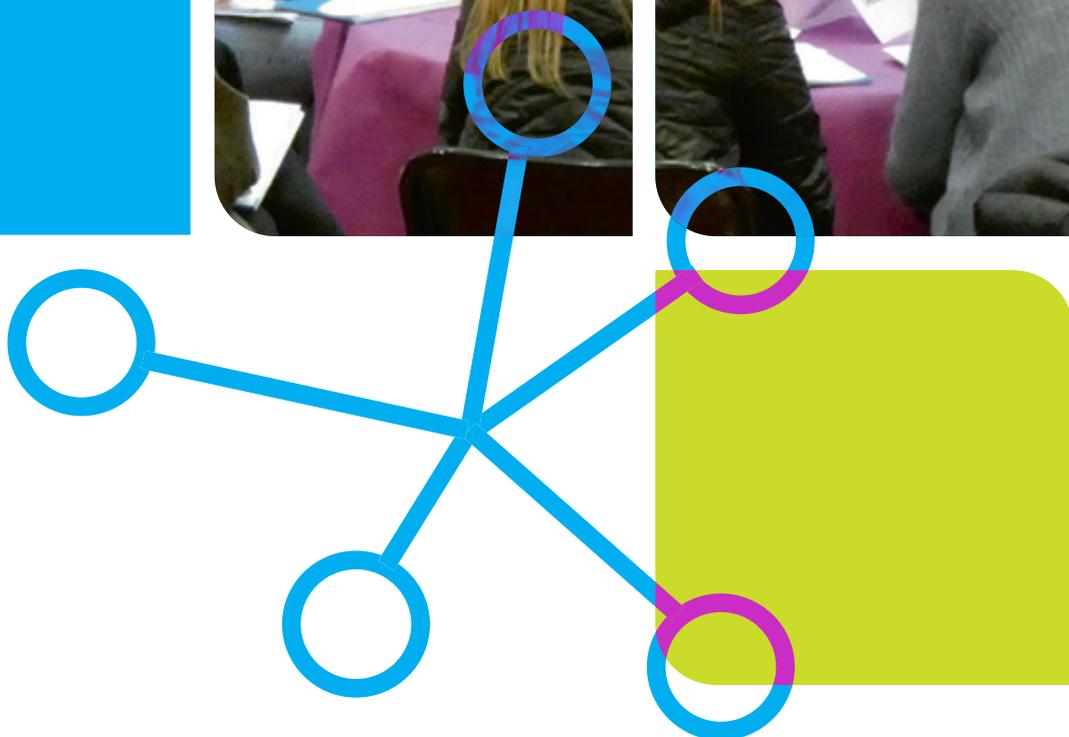
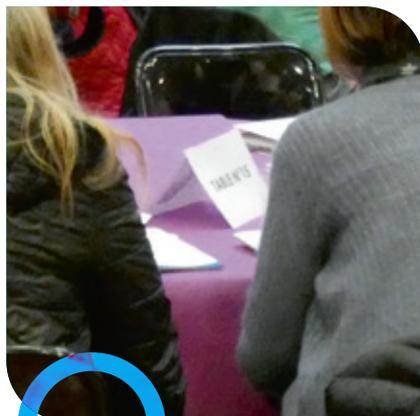
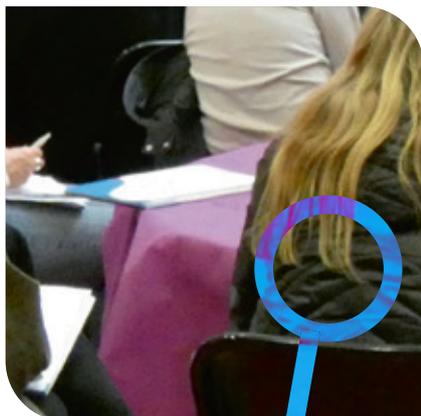


C E N T R E
D E R E S S O U R C E S
S U R L E H A N D I C A P
P S Y C H I Q U E
H A U T S - D E - F R A N C E

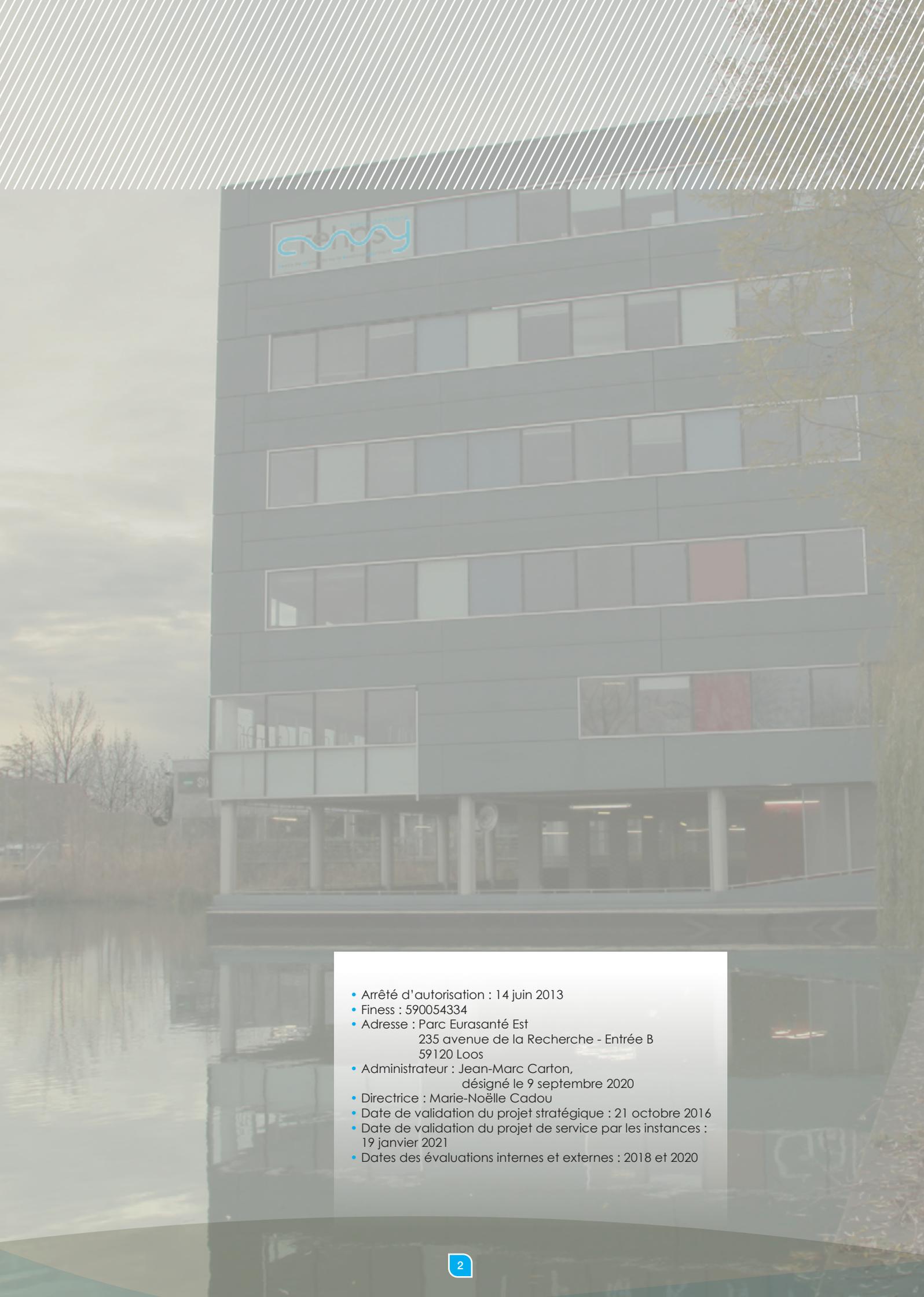
2 0 2 1
2 0 2 5

PROJET
DE SERVICE



Centre de ressources sur le handicap psychique Hauts-de-France
GCMS CREHPSY
Parc Eurasanté Est - 235 avenue de la Recherche - Entrée B - 59120 Loos
Finess 590054334
Directrice Marie-Noëlle Cadou

crehpsy Hauts-de-France
centre de ressources sur le handicap psychique



- Arrêté d'autorisation : 14 juin 2013
- Finess : 590054334
- Adresse : Parc Eurasanté Est
235 avenue de la Recherche - Entrée B
59120 Loos
- Administrateur : Jean-Marc Carton,
désigné le 9 septembre 2020
- Directrice : Marie-Noëlle Cadou
- Date de validation du projet stratégique : 21 octobre 2016
- Date de validation du projet de service par les instances :
19 janvier 2021
- Dates des évaluations internes et externes : 2018 et 2020

PRÉSENTATION GENERALE

Public	Toute personne concernée par le handicap psychique ou désireuse de s'informer sur le sujet .
Accueil du public	Lundi : 13h30-17h Mardi au Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h De préférence sur rendez vous
Territoire d'intervention	La région Hauts-de-France
Finalité	Fluidifier les parcours et améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique.
Missions	Accueil, information et conseil Sensibilisation et formation Appui à l'évaluation Animation et mise en réseau Etudes et recherches
Equipe	Directeur-riche Psychiatres Assistent-e de direction Secrétaire Documentaliste-Administrateur-riche Web Chargé-e de mission Chargé-e de formation Assistent-e de service social Conseiller-e-s en insertion professionnelle Psychologues

AVANT-PROPOS

En 2015, le Crehpsy Hauts-de-France rédigeait son premier projet de service (2016-2020) et formulait ses premières orientations stratégiques, lui permettant ainsi de s'installer dans le paysage régional, au carrefour du médico-social, du sanitaire et du social.

Depuis sa création, l'équipe du Crehpsy Hauts-de-France s'est mobilisée en faveur de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de celle de leurs proches. La décision de l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France d'étendre ses missions sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France (2018) a élargi son territoire d'intervention tout en l'invitant à actualiser son positionnement stratégique et organisationnel.

Aujourd'hui, le Crehpsy Hauts-de-France doit faire face à plusieurs enjeux d'importance : enjeux liés aux politiques publiques nationales et régionales ; enjeux liés à l'évolution des pratiques professionnelles et à l'interaction des champs sociaux, médico-sociaux et sanitaires ; enjeux liés à la déstigmatisation et à la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

Croiser nos regards, changer nos regards, déstigmatiser... un engagement qui renvoie à notre modèle de société. Une exigence éthique au cœur des pratiques professionnelles pour accompagner des souffrances souvent difficiles à prendre en compte, d'autant que nous sommes dans un contexte de crise et de fragilisation des plus vulnérables.

En référence aux orientations du projet

stratégique validé en octobre 2016, le projet de service 2021-2025 est une opportunité pour répondre à ces enjeux, construire ensemble et favoriser ainsi le continuum entre le médico-social, le sanitaire et le social.

Il doit aussi permettre au Crehpsy Hauts-de-France d'enrichir ses missions, de les prioriser et de mobiliser l'ensemble de son équipe autour d'elles.

Une rédaction en mode participatif

Pour rédiger son projet, le Crehpsy Hauts-de-France s'est mobilisé à travers plusieurs temps de concertation en équipe : travaux en sous-groupes, relecture et validation collégiale, apports de compléments individuels.

Ces méthodes participatives ont permis de maintenir l'implication de toute l'équipe et ont favorisé une logique d'appropriation collective. L'équipe du Crehpsy Hauts-de-France a également associé un grand nombre d'acteurs et de partenaires pour enrichir ce projet. Des entretiens avec des personnes en situation de handicap psychique, leur entourage, avec des professionnels issus de divers champs d'intervention et des partenaires institutionnels ont été réalisés par chacun des membres de l'équipe*.

Les avis et préconisations de ces « parties prenantes » ont été intégrés dans la réflexion générale et ont renforcé la pertinence des déclinaisons opérationnelles du projet de service 2021-2025.

* Merci à toutes les personnes ayant participé à enrichir le projet de service du Crehpsy 2021 / 2025

crehpsy

centre de ressources sur le handicap psychique

Contribuer à l'amélioration
des parcours de vie des personnes
en situation de handicap psychique

LES MISSIONS DU CREHPSY

- 1 Accueil, information et conseil
- 2 Sensibilisation et formation
- 3 Appui à l'évaluation
- 4 Animation et mise en réseau
- 5 Études et recherches

DES RESSOURCES POUR

- ▶ Les personnes en situation de handicap psychique et leurs proches
- ▶ Les professionnels

CREHPSY
Parc Eurosanité Est - 235 avenue
Entrée B - Etage
59120 LOUVECIENNES
03.20.16.56
www.crehpsy.fr

LE CADRE ORGANISATIONNEL DU CREHPSY HAUTS-DE-FRANCE

L'HISTORIQUE

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » reconnaît le handicap psychique. Le Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale 2009-2016 de l'Agence Régionale de Santé marque sa volonté de créer un centre de ressources sur le handicap psychique, inscrit dans le champ médico-social.

Les associations UNAFAM, AFEJI et La Vie Active s'associent pour travailler sur le handicap psychique. A mesure de leurs réflexions, partageant les mêmes valeurs, elles soulignent la nécessité d'accompagner le parcours des personnes avec troubles et/ou handicap psychique et sentent la nécessité de créer un centre de ressources lié à ce domaine.

Plusieurs constats ont en effet été établis :

- ▶ L'isolement des personnes et des familles
- ▶ Des structures en nombre insuffisant et mal identifiées
- ▶ Un manque d'articulation entre les acteurs
- ▶ Des représentations qui freinent l'accès des personnes en situation de handicap psychique aux dispositifs de droits commun
- ▶ La nécessité d'actions spécifiques (logement, travail, accompagnement)
- ▶ Un contexte juridique en faveur de la reconnaissance du handicap psychique

Le projet d'un centre de ressources à Lille a donc été rédigé et soumis à l'approbation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France. Par arrêté d'autorisation en date du 10 juin 2013, le Crehpsy Nord-Pas-de-Calais a ouvert en mai 2014 avec une ambition : favoriser, par tous les moyens mis à sa disposition, la fluidité des parcours des personnes présentant des troubles et/ou un handicap psychique dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Dans le cadre de la refonte des régions, le 29 décembre 2017, une autorisation d'extension a été accordée au Crehpsy Hauts-de-France afin qu'il déploie ses missions à la région des Hauts-de-France selon sa nouvelle composition.

Le Crehpsy Hauts-de-France a été créé en tant qu'établissement social et médico-social, au sens de l'article 15 de la loi du 2 Janvier 2002 (Art. L. 312-1. - I.) : « Sont des établissements et services sociaux et médico-sociaux, au sens du présent code, les établissements et les services, dotés ou non d'une personnalité morale propre, énumérés ci-après : (...) Les établissements ou services, dénommés selon les cas centres de ressources, centres d'information et de coordination ou centres prestataires de services de proximité, mettant en œuvre des actions de dépistage, d'aide, de soutien, de formation ou d'information, de conseil, d'expertise ou de coordination au bénéfice d'usagers, ou d'autres établissements et services ».

LE GROUPEMENT DE COOPERATION MEDICO-SOCIALE (GCMS)

DÉFINITION DU GCMS

Le 14 avril 2014, l'AFEJI, la délégation régionale Nord-Pas-de-Calais de l'UNAFAM et la Vie Active créent un Groupement de Coopération Médico-Sociale (GCMS) pour administrer et gérer le Crehpsy.

Pour favoriser la coordination, la complémentarité, garantir la continuité des prises en charge et de l'accompagnement, la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, après avoir rappelé la possibilité pour les établissements sociaux et médico-sociaux de conclure des conventions et de créer des groupements d'intérêt public ou d'intérêt économique, annonce la création d'un nouvel outil juridique : le Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale (GCSMS).

Ainsi, comme les établissements de santé avec le groupement de coopération sanitaire, le secteur social et médico-social dispose d'un outil spécifique de coopération : le GCSMS.

Concrètement, via cette structure médico-

sociale, les 3 membres fondateurs que sont l'AFEJI, La Vie Active et L'UNAFAM recourent à une formule de coopération pour :

- mutualiser des moyens, et optimiser ainsi la gestion des ressources à disposition : moyens humains, moyens matériels, locaux...
- gérer en commun des activités support du CREHPSY
- développer ensemble de nouvelles activités médicosociales, afin d'offrir une prestation plus diversifiée aux usagers et répondre ainsi aux besoins d'un territoire de façon concertée...

Le GCMS CREHPSY est un ESMS au sens de l'article L 312-1 du CASF.

Il est régi par le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles :

- L. 312-7 CASF,
- R. 312-194-4 CASF
- La Circulaire n° DGAS/SD5B/2006/216 du 18 mai 2006 (Annexe 2) et l'Instruction n° DGAS/5D n° 2007-309 du 3 août 2007 (Annexe III) présentant le régime fiscal des Groupements de Coopération Sociale ou Médico-Sociale (GCSMS). (Cf en annexe)

LA CONVENTION CONSTITUTIVE DU CREHPSY-GCMS

Validée le 14 avril 2014 par l'arrêté n° 20141040001 par le Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, elle précise les missions du centre de ressources :

- ▶ Evaluer, d'une part, les problématiques et les besoins des personnes et, d'autre part, la pertinence des réponses sociales et médico-sociales
- ▶ Développer et assurer les missions d'information, de sensibilisation et de formation sur le handicap psychique
- ▶ Favoriser la recherche sur le handicap psychique
- ▶ Assurer le rôle de « connecteur » entre les acteurs susceptibles de contribuer aux réponses pertinentes pour les personnes en situation de handicap psychique
- ▶ Développer le conseil et l'expertise sur les questions liées au handicap psychique

LES MEMBRES



La Vie Active

« Créée en 1964, reconnue d'utilité publique dès 2002, La Vie Active est une association laïque, humaniste qui vise à apporter le bien-être aux personnes accueillies ou accompagnées par ses établissements et services.

La mission première de l'association est d'accompagner la personne qui vit un handicap tout au long de son existence ou à un moment de celle-ci, voire la raccrocher à la vie. Elle répond au principe de la gestion du handicap sous ses formes multiples. Pour permettre l'épanouissement de la personne, elle recherche son adhésion et celle de son entourage et mobilise l'ensemble de ses moyens et de ses partenaires. Depuis sa création, cet acteur central de l'économie sociale et solidaire n'a eu de cesse de se développer pour accompagner au mieux ses usagers face à leurs difficultés et dans le cadre de leur parcours de vie. Son action militante s'étend dans tous les champs d'intervention du secteur social et médico-social, s'adressant aussi bien aux enfants, aux adultes, aux personnes âgées dépendantes, aux personnes atteintes d'un handicap qu'aux personnes en grande difficulté sociale.

Implantée dans le Pas-de-Calais, l'association gère 90 établissements, antennes et services sociaux, médico-sociaux et comprend près de 4000 salariés dont 1000 travailleurs en situation de handicap. »



Association laïque et indépendante régie par la loi 1901.

Fondée en 1962, L'AFEJI accompagne toutes les personnes vulnérables, de la petite enfance au grand âge : environnement familial complexe, handicap, perte d'autonomie, détresse sociale, exil...

L'AFEJI se donne pour mission d'agir pour l'inclusion de tous.

L'association compte aujourd'hui près de 100 établissements et services sur l'ensemble du département du Nord.

C'est en s'adaptant aux besoins spécifiques des territoires que l'Afeji a développé son expertise

et son savoir-faire : une approche globale et un soutien individuel porté par des professionnels qui valorisent le « parcours de vie » de ses usagers, quelle que soit leur situation.

L'AFEJI intervient aujourd'hui sur l'ensemble du secteur social, sanitaire et médico-social : handicap physique, déficience intellectuelle, troubles du comportement, souffrance psychique, difficulté familiale et sociale, dépendance, exil. L'association a su diversifier ses champs d'intervention pour apporter des réponses aux besoins qui ont émergé au cours des dernières décennies et se positionne ainsi comme un véritable partenaire social des services publics. La volonté de l'AFEJI est de toujours engager de nouveaux projets pour faire évoluer son accompagnement et rester fidèle aux 4 objectifs de son projet associatif :

- La réactivité et l'adaptation aux nouveaux besoins,
- L'amélioration permanente de l'accueil et du service,
- La valorisation des usagers et de leur place dans la société,
- La valorisation des bénéficiaires et de leur famille à la vie de l'association.



L'UNAFAM est une association reconnue d'utilité publique, qui accueille, écoute, soutient, forme et accompagne les familles et l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques sévères, depuis 1963.

Au sein de délégations réparties sur tout le territoire, des centaines de bénévoles de l'Unafam se relaient toute l'année pour aller au plus près des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à faire face.

Grâce à son expérience unique, l'association s'impose comme un acteur référent dans le domaine de la prévention et l'accompagnement des familles confrontées à l'émergence et au développement de la maladie.

Au-delà de ces accompagnements, l'UNAFAM défend les intérêts communs des familles et des malades à travers de nombreux mandats de représentations et en portant leurs demandes auprès des instances gouvernementales. Elle a ainsi participé à l'élaboration de plusieurs textes législatifs et règlementaires en faveur de l'amélioration des parcours de vie des personnes souffrant de troubles psychiques.

LA GOUVERNANCE DU GROUPEMENT

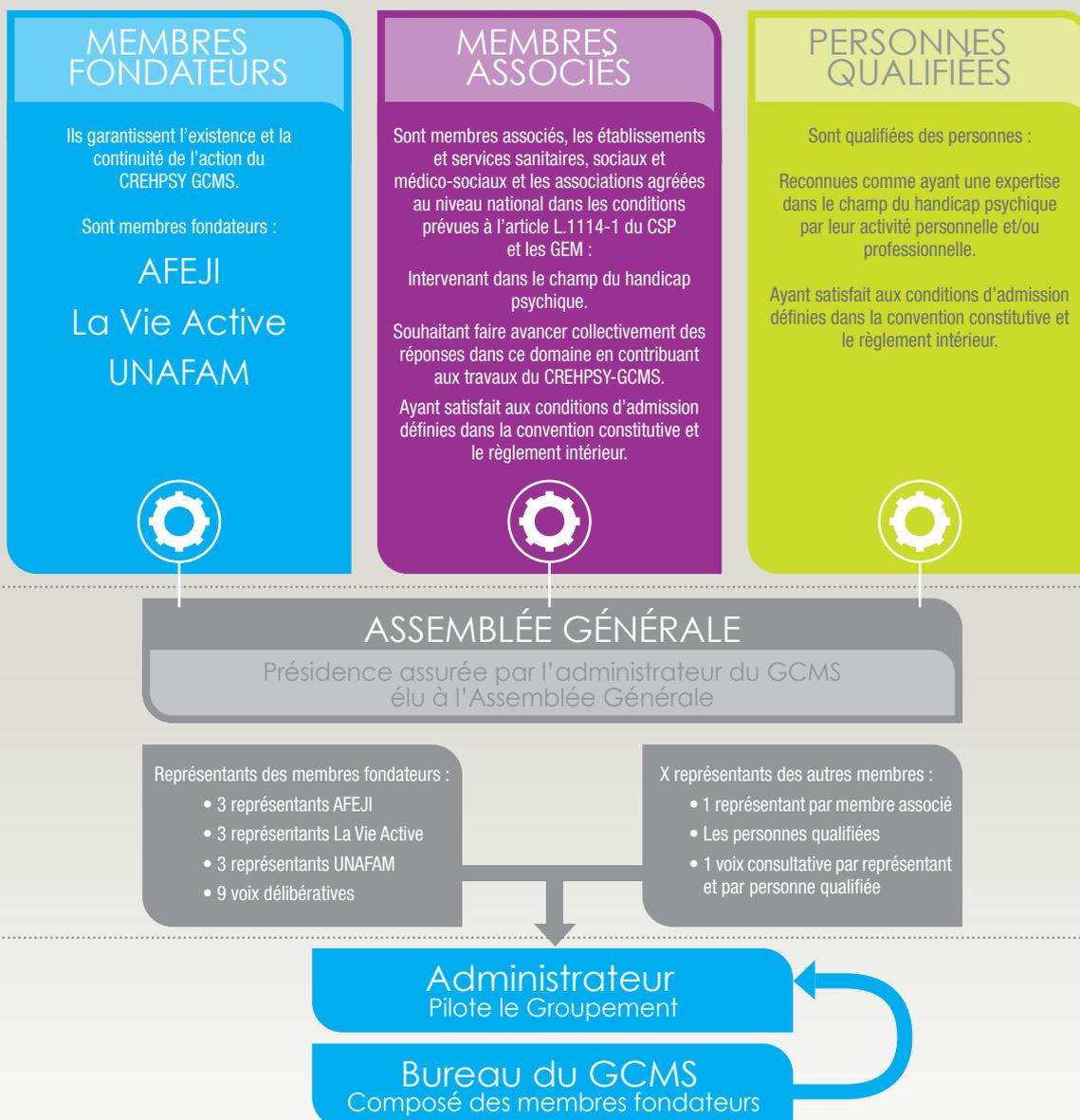
LES INSTANCES

Le Bureau est composé des membres fondateurs. Il a pour objet d'assister l'Administrateur dans ses fonctions et se réunit environ tous les deux mois.

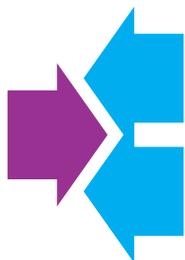
Deux assemblées générales minimum ont lieu chaque année.

Le GCMS est administré par les instances.

Schéma des instances décisionnelles du Groupement de Coordination Médico-Sociale CREHPSY Haut-de-France



LE CADRE INSTITUTIONNEL DU CREHPHY HAUTS-DE-FRANCE



Depuis quelques années, les politiques publiques de santé visent, à favoriser la qualité du parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique et à encourager une société plus inclusive.

Les missions du Crehpsy Hauts-de-France s'inscrivent dans ces orientations. Elles participent à l'évolution des représentations sur le handicap psychique et à la déstigmatisation. Elles soutiennent le pouvoir d'agir des personnes. Dans ce cadre, le Crehpsy Hauts-de-France doit être une ressource pour les 5 ans à venir, afin de soutenir les politiques publiques, au service des personnes en situation de handicap psychique et leur entourage.

LES CADRES NATIONAUX

Le cadre législatif

Le Crehpsy Hauts-de-France est un service médico-social au sens de l'article 15 de la loi du 2 janvier 2002. Il inscrit son action et son évaluation dans ce cadre réglementaire.

La loi du 11 février 2005, portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, a introduit une définition « légale » du handicap psychique : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » (Art. L. 114 du code de l'action sociale et des familles - CASF).

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes des personnes handicapées adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 2006 est une convention internationale pour « promouvoir, protéger et assurer la dignité, l'égalité devant la loi, les droits humains et les libertés fondamentales

des personnes quel que soit leur handicap ».

Le cadre des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

Le Crehpsy Hauts-de-France inscrit son action dans le cadre des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS) concernant les spécificités de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Les différents aspects de leur vie (santé, vie professionnelle, habitat, vie sociale) y sont pris en considération afin de répondre au mieux à leurs attentes.

Le cadre des politiques publiques

Les objectifs de la **Stratégie Nationale de Santé 2018-2022** sont les suivants :

- ▶ Mettre en place une politique de promotion de la santé incluant la prévention dans tous les milieux et tout au long de la vie
- ▶ Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- ▶ Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge
- ▶ Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens

La stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (volet handicap psychique)

« L'enjeu pour les personnes en situation de handicap psychique et de leurs familles est celui d'une meilleure autonomie et d'une inclusion pleine et entière dans la cité. La prise en charge et l'accompagnement du handicap psychique doivent permettre à ces personnes un accès à l'ensemble des dispositifs de droit commun, tout en continuant à mobiliser des dispositifs plus spécifiques ».

Les axes du volet handicap psychique

- ▶ Prendre en compte la spécificité du handicap psychique dans la mise en œuvre des politiques de santé mentale
- ▶ Déployer et accompagner la mise en œuvre d'un parcours global coordonné pour les personnes en situation ou à risque de handicap psychique
- ▶ Prévenir et réduire les situations de non-recours initial ou après une rupture du parcours
- ▶ Accompagner et maintenir l'insertion des personnes en situation de handicap psychique vers le logement et l'emploi.
- ▶ Impulser une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique
- ▶ Faire évoluer les pratiques des professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social
- ▶ Améliorer les connaissances

La feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie

Le handicap psychique a été officiellement « reconnu » dans la loi du 11 février 2005. Deux plans interministériels « Psychiatrie et santé mentale » (2005-2008 et 2011-2015) en ont défini les priorités.

Une feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie a été lancée en juin 2018 par la ministre de la Santé. Elle s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Santé et lui fait suite. Elle donne trois priorités :

- ▶ La promotion du bien-être mental et la prévention de la souffrance psychique
- ▶ La mise en place de parcours de soins coordonnés soutenus par une offre diversifiée

- ▶ L'amélioration des conditions de vie, d'inclusion sociale et de citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

Des adaptations organisationnelles sont aussi développées

C'est en particulier le cas des Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) que les acteurs locaux sont incités à définir et à porter sous l'égide des Agences Régionales de Santé (ARS). Ils visent à organiser le parcours de santé et de vie des personnes, à structurer l'offre sanitaire et d'accompagnement social et médico-social pour le suivi des troubles psychiques.

LE CADRE RÉGIONAL

Le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France (PRS2)

Il définit la politique de santé en région, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé (SNS).
Les missions du Crehpsy Hauts-de-France s'inscrivent dans les orientations stratégiques du PRS2 :

- ▶ Mobiliser les acteurs de la santé pour apporter des réponses aux ruptures dans les parcours de santé
- ▶ Renforcer les synergies territoriales et prioriser les actions en fonction des spécificités territoriales
- ▶ Reconnaître l'utilisateur comme acteur du système de santé

Elles participent et contribuent, au service de la personne en situation de handicap psychique, à la réalisation d'objectifs généraux et opérationnels du Schéma Régional de Santé 2019-2023 :

Objectif général :

- ▶ Promouvoir les parcours de vie sans rupture et l'inclusion des personnes en situation de handicap

Objectifs opérationnels

- ▶ Déployer sur les cinq départements de la région la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous
- ▶ Améliorer l'effectivité de l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap de la région Hauts-de-France
- ▶ Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap et promouvoir la pair-aidance
- ▶ Adapter et/ou développer l'offre d'accompagnement en établissements aux besoins des adultes en situation de handicap
- ▶ Soutenir le choix des adultes en situation de handicap de vivre en milieu de vie ordinaire

Objectif général :

- ▶ Favoriser le parcours de vie en santé mentale en veillant à limiter les hospitalisations

Objectifs opérationnels :

- ▶ Repérer et prendre en charge précocement le risque suicidaire
- ▶ Développer les prises en charge ambulatoires en adaptant l'offre dans le champ sanitaire, social et médico-social
- ▶ Coordonner les démarches de soins et d'accompagnement social et médico-social
- ▶ Promouvoir l'insertion de personnes souffrant de troubles psychiques dans la cité

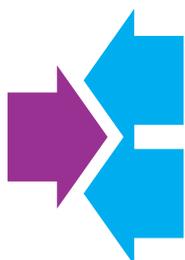
LE CADRE DÉPARTEMENTAL

Les Départements sont chefs de file de l'action sociale. Les missions du Crehpsy Hauts-de-France s'inscrivent également dans certaines orientations des cinq schémas départementaux de la région Hauts-de-France. Celles-ci participent à promouvoir l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique et leur entourage.



LES FONDAMENTAUX DU CREHPSY HAUTS-DE-FRANCE

LES FONDAMENTAUX



SES VALEURS

Au-delà du respect et de la promotion de la personne humaine, le Crehpsy Hauts-de-France est animé par deux notions fondamentales :

▶ **Le respect des libertés fondamentales des personnes en situation de handicap psychique**

Chaque personne étant unique, le Crehpsy Hauts-de-France est convaincu de l'importance de placer celle-ci au cœur de son action et de proposer des réponses individualisées. Le Crehpsy Hauts-de-France accueille ainsi chacune et chacun dans le respect de ses attentes, de ses besoins et de ses aspirations citoyennes. Il accorde aussi de l'importance à l'impact du handicap psychique sur l'entourage.

▶ **La nécessité de rendre notre société plus inclusive**

Les personnes en situation de handicap psychique ont des difficultés à développer leur vie relationnelle et sociale. Le Crehpsy Hauts-de-France entend contribuer à rendre la société plus inclusive en faisant notamment évoluer le regard porté sur les troubles psychiques et leurs répercussions.

SES LOGIQUES D'ACTION

Le Crehpsy Hauts-de-France est un centre de ressources. Il ne fait pas de diagnostic et ne se substitue pas à ce qui existe dans les territoires (principe de non-subsidarité). Ses missions se déclinent autour de cinq logiques d'actions :

▶ **Une logique de sensibilisation et de formation** de l'ensemble des acteurs et partenaires qui concourent à l'amélioration des parcours de vie et contribuent à une société plus inclusive.

▶ **Une logique de connexion**, de partenariats et de co-construction avec l'ensemble des acteurs et partenaires issus des champs sanitaire, social, médico-social et autres champs relevant du droit commun (emploi, logement, citoyenneté, formation, etc.).

▶ **Une logique territoriale** avec une prise en compte des spécificités locales, une adaptation concertée et concrète des réponses aux demandes et attentes des personnes concernées, acteurs et partenaires.

▶ **Une logique de participation** des personnes en situation de handicap psychique concourant au renforcement de leur pouvoir d'agir, sur une base de volontariat.

▶ **Une logique de recherche et d'innovation** visant à l'amélioration des savoirs et des pratiques dans le champ du handicap psychique. Une volonté de conjuguer pertinence de l'observation et recherche opérationnelle, utile au plus grand nombre.

SES MISSIONS

Le Crehpsy Hauts-de-France inscrit son projet au sein de la Stratégie régionale de santé et participe à son opérationnalité. Il appuie la mise en œuvre du volet handicap psychique de la Stratégie quinquennale l'évolution de l'offre médico-sociale et met son expertise au service de l'ensemble acteurs mobilisés sur le champ du handicap psychique, il facilite l'aide à la décision de ses partenaires institutionnels. Il s'engage résolument auprès des personnes en situation de handicap psychique pour contribuer à améliorer leur qualité de vie en prenant en compte leurs projets, leur parcours et leur entourage et soutien, au sein des territoires, les professionnels dans leurs accompagnements. Les missions du Crehpsy Hauts-de-France sont par nature transversales. La diversité des métiers et des compétences au sein de l'équipe apporte une pluralité d'expertise et une meilleure adaptabilité aux demandes et attentes des acteurs et partenaires.

Conformément à la convention constitutive, ses missions sont :

► **Accueil, information et conseil**

La mission d'information, de conseil et d'orientation des personnes, de l'entourage et des professionnels est au centre de nos activités. L'équipe du Crehpsy Hauts-de-France s'appuie sur ses connaissances et son expérience, sur un réseau de professionnels et sur un ensemble de ressources documentaires afin de délivrer des informations et des conseils personnalisés. Un annuaire régional recensant les ressources dans le domaine du handicap psychique est élaboré et actualisé, suivant les déclarations des acteurs en région.

► **Sensibilisation et formation**

La mission de sensibilisation : le Crehpsy Hauts-de-France contribue à la diffusion d'informations et de savoirs sur le handicap psychique. Les sensibilisations sont des temps de partage et d'échanges autour des représentations liées au handicap psychique. Elles favorisent un meilleur accompagnement de la personne dans son parcours de vie (activités de la vie quotidienne, emploi, soins, etc.).

La formation : les formations élaborées par le Crehpsy Hauts-de-France permettent la montée en compétence des professionnels du médico-social, du sanitaire et du social. Elles abordent le parcours de vie de la personne dans sa globalité : les différents troubles, l'insertion professionnelle, le logement, le rétablissement, etc.

► **Appui à l'évaluation**

Appui aux professionnels : le Crehpsy Hauts-de-France se déplace sur site ou intervient par téléphone à leur demande. Il apporte un éclairage sur l'accompagnement des personnes et émet des préconisations auprès des professionnels.

Appui à la stratégie : à la demande des directeurs ou représentants institutionnels, le Crehpsy Hauts-de-France apporte son expertise liée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Il soutient la réflexion et apporte sa ressource au service de la mise en place de projets.

► **Animation et mise en réseau**

Le Crehpsy Hauts-de-France participe aux échanges de savoirs et de pratiques. Il valorise les initiatives et soutient les démarches partenariales par le biais d'actions de communication et par la constitution de groupes de travail. Le Crehpsy Hauts-de-France organise également des journées thématiques à l'échelle régionale et territoriale et participe et/ou coanime des actions initiées et menées par les partenaires (forums, stands, colloques, etc.)

► **Recherches et études**

Le Crehpsy Hauts-de-France est à l'écoute des besoins, attentif aux pratiques et dispositifs mis en place. Il analyse les réponses sociales et médico-sociales apportées à la problématique du handicap psychique. Il réalise des études et soutient ainsi la recherche sur le sujet. Les travaux du Crehpsy Hauts-de-France prennent en compte la parole des personnes concernées, des proches et celle des professionnels.

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe du Crehpsy Hauts-de-France est pluriprofessionnelle. Tous ses membres participent à l'animation régionale du Crehpsy auprès des partenaires et bénéficiaires.

DIRECTEUR

Il est le responsable du fonctionnement général du Crehpsy Hauts-de-France, il met en œuvre les actions, projets, et les orientations définies par le groupement et en rend compte auprès du GCMS. Il est l'interlocuteur privilégié de l'ARS et des autres partenaires institutionnels. Il assure la gestion financière, la gestion du personnel et les affaires administratives. Il représente et promeut le Crehpsy Hauts-de-France auprès des partenaires du territoire et est en charge des conventions partenariales en lien avec le Bureau.

ASSISTANT DE DIRECTION

Il soutient le directeur sur une partie des missions, notamment la gestion des ressources humaines et la gestion financière.

Il assure le premier accueil physique et téléphonique, en alternance avec le secrétaire et transmet les demandes entrantes auprès de l'équipe.

Il participe à la gestion administrative de l'organisme de formation.

PSYCHIATRE

Il apporte son expertise, sa connaissance du public et des troubles psychiques au centre de ressources et fait le lien avec les différents établissements et services de psychiatrie. Il participe et valide le contenu des travaux de recherche ou de formation et apporte son éclairage sur des situations complexes.

PSYCHOLOGUES

Ils accueillent, informent et conseillent toute personne s'adressant au Crehpsy et ayant besoin d'un soutien psychologique. Ils contribuent à l'évaluation de situations individuelles de personnes en situation de handicap psychique auprès de professionnels au sein des établissements et services.

Ils gèrent et animent les actions de sensibilisation au handicap psychique et contribuent à la réalisation des actions de sensibilisation thématiques. Ils participent au comité de validation de l'offre de formation.

Ils proposent un appui stratégique aux établissements et services dans leur démarche d'accueil et d'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique.

CONSEILLERS EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Ils accueillent, informent et accompagnent ponctuellement les personnes en situation de handicap psychique dans la définition d'un projet d'insertion professionnelle, dans des situations de maintien à l'emploi et réorientent vers les organismes adaptés et spécifiques à leurs besoins.

Ils sensibilisent les employeurs à l'embauche de personnes présentant des troubles psychiques et animent des actions de sensibilisation au handicap psychique spécifiques « emploi » auprès de tout public.

Ils animent des groupes de travail auprès de partenaires régionaux.

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Il accueille, informe et accompagne ponctuellement les personnes en situation de handicap psychique dans la formulation de leurs besoins et projets, en les informant sur les dispositifs de droit. Il fait le lien et oriente les personnes en situation de handicap et/ou leurs proches vers les organismes adaptés et spécifiques à leurs besoins.

Il étaye les professionnels dans leurs pratiques socio-éducatives et d'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique. Il anime des groupes de travail auprès de partenaires régionaux.

DOCUMENTALISTE ADMINISTRATEUR WEB

Il répond aux besoins ponctuels d'information et de documentation des publics. Il constitue, développe et promeut le fond documentaire et en assure l'organisation.

Il diffuse et partage de l'information auprès de tout public via les réseaux sociaux, la lettre d'information et le site internet du Crehpsy Hauts-de-France en assurant une veille ciblée sur la thématique des troubles psychiques et du handicap psychique.

Il assure la communication externe du Crehpsy Hauts-de-France en adéquation avec le projet de service et ses missions.

CHARGÉ DE MISSION

Il assure une veille prospective dans le champ du handicap psychique et promeut les missions du Crehpsy en correspondance avec l'évolution des politiques publiques. Il propose un appui stratégique aux établissements et services dans leur démarche d'accueil et d'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique. Il appuie le directeur dans des dossiers d'ordre institutionnel (interne et externe).

CHARGÉ DE FORMATION

Il conçoit et met en œuvre l'offre de formation et réalise une veille prospective sur l'environnement des formations professionnelles liées au handicap psychique et adapte l'offre de formation en fonction des évolutions.

Il développe et anime un réseau d'intervenants en formation sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France.

SECRÉTAIRE

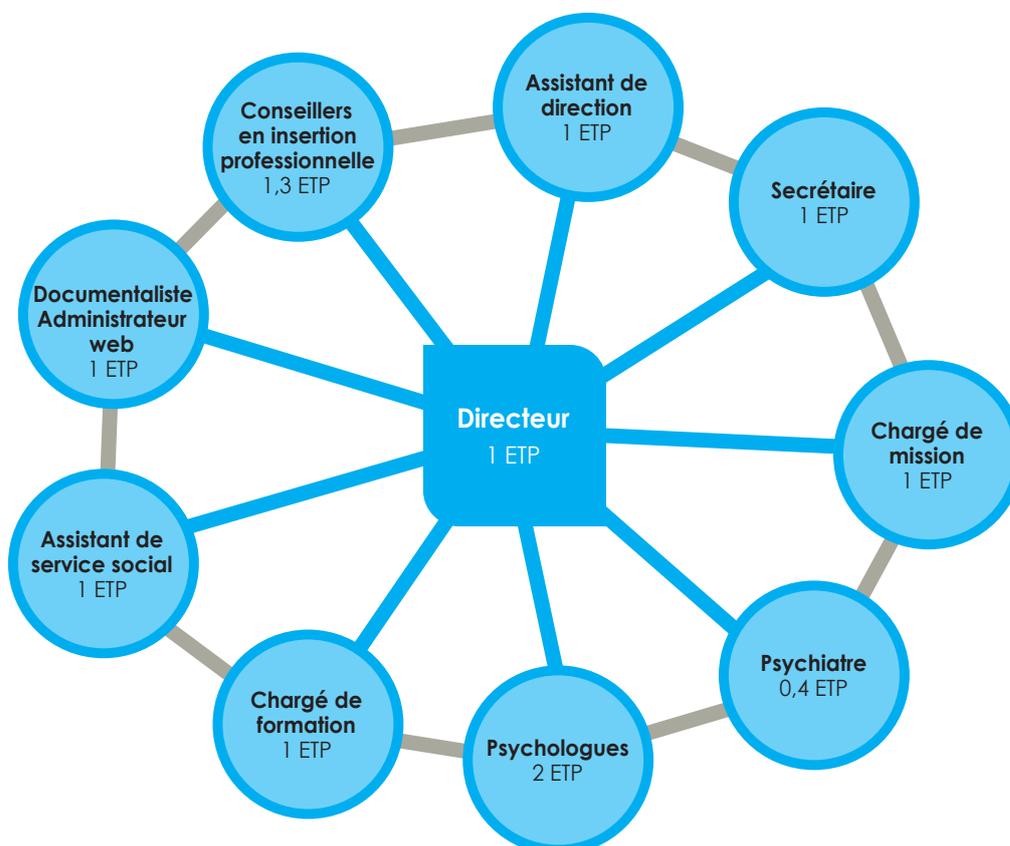
Il assure le premier accueil physique et téléphonique en alternance avec l'assistant de direction et transmet les demandes entrantes auprès de l'équipe.

Il assure la logistique des actions de sensibilisation au handicap psychique au sein des écoles professionnelles. Il participe à la logistique et au suivi administratif des actions de formation.

Les psychologues, les conseillers en insertion professionnelle, l'assistant de service social, le psychiatre sont plus particulièrement en charge de l'accompagnement des personnes. Selon la nature des demandes, leurs compétences sont mobilisées de manière complémentaire.

Le directeur, le chargé de mission et les psychologues sont plus particulièrement en charge des dossiers « appuis à la stratégie ». Ils s'appuient sur les compétences et connaissances de leurs collègues (ex : dossiers sur l'habitat inclusif).

Les compétences des professionnels, complémentaires les uns aux autres, sont mobilisées de manière transversale en ce qui concerne l'animation de réunions, de groupe de travail, le pilotage de projet ou la participation à des groupes de travail.



ORGANISATION INTERNE

L'extension du Crehpsy à la région des Hauts-de-France a conduit sa direction à repenser les organisations et les compétences à mobiliser au service de ses missions.

ORGANISATION INTERNE

Le Crehpsy Hauts-de-France dispose depuis juillet 2018 de **deux antennes** : une à Loos et une à Amiens.

Celle de **Loos** est située à 10 minutes à pied du métro. On trouve des bureaux pour les professionnels, une salle de réunion accueillant jusqu'à 10 personnes, des salles de formation (à louer) et un espace documentation, ainsi qu'une salle du personnel.



LOOS



AMIENS

À **Amiens**, les locaux du Crehpsy sont situés près de la gare ce qui favorise leur accessibilité pour les personnes. On y trouve les bureaux des professionnels, une salle de réunion accueillant jusqu'à 10 personnes, un bureau pour des entretiens. Dans ce dernier, de la documentation peut être consultée.

Avec l'extension à la région des Hauts-de-France, l'organisation de travail a été pensée comme pouvant être « nomade ».

Un système de visio conférence a été mis en place qui favorise les échanges entre les professionnels.

Chaque collaborateur bénéficie d'un ordinateur portable relié au serveur informatique, et permet le travail à distance.

Des voitures de service permettent la mobilité des professionnels et « l'aller vers » les personnes et les professionnels.

Le lundi matin a lieu la réunion qui rassemble toute l'équipe. Elle facilite une vision transversale des activités en région.

Un partenaire peut être invité à cette occasion pour présenter son dispositif et/ou projet.

Cette réunion hebdomadaire impulse une dynamique d'équipe, permet aux membres de l'équipe de s'enrichir mutuellement et professionnellement et de maintenir une vision générale des demandes adressées au centre ressources.

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

La formation des professionnels du Crehpsy Hauts-de-France est un objectif prioritaire. Le handicap psychique est encore méconnu et les besoins de connaissance sont multiples et évolutifs (soins, logement, vie sociale, évaluation, recherche, accompagnement, droits, etc.). Les collaborateurs du Crehpsy Hauts-de-France se forment régulièrement pour apporter de l'expertise complémentaire aux professionnels. La participation à des colloques ou journées annuelles est également favorisée.

Ainsi, les entretiens annuels d'évaluation constituent des temps forts privilégiés entre la Direction et les salariés. Ils sont le cadre d'échanges sur l'année écoulée, sur les perspectives de travail, les missions liées au poste, l'évolution professionnelle. Ils permettent d'identifier et/ou d'affiner les envies et les besoins et décider des suites à donner en termes de formations et d'évolution des compétences.

PARTENARIAT ET CONVENTIONNEMENT

Le Crehpsy Hauts-de-France collabore avec de nombreux partenaires en région en étant attentif à son positionnement et aux logiques de subsidiarité.

Des rencontres partenariales se font « in situ » et donnent lieu à la rédaction de « fiches ressources ». Elles permettent à toute l'équipe d'avoir une connaissance fine de l'offre dans les territoires. Le Crehpsy Hauts-de-France dit qu'il est un « connecteur ». Il favorise les rapprochements et peut être amené à élaborer des conventions.

Quelques partenaires : AGEFIPH, CLSM, Education Nationale, EPCI, EPSM, ESMS, FIPHP, GEM,

MDPH, Pôle Emploi/ Cap emploi, UDCCAS, Université de Lille, etc.

Le Crehpsy Hauts-de-France est devenu membre associé de la F2RSMPsy en 2019.

Il participe au réseau national des Crehpsy et assure une présence au sein de Santé Mentale France.

Deux professionnels du Crehpsy Hauts-de-France ont rejoint en 2020 à la demande de l'ANAP sa communauté des pairs en santé mentale.

DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Le Crehpsy Hauts-de-France est engagé dans une démarche qualité depuis 2015.

Les différents outils de la loi 2002-2 en vigueur sont en place, le livret d'accueil est consultable dans les locaux du Crehpsy Hauts-de-France et sur le site internet et peut être remis aux usagers.

- ▶ Le règlement de fonctionnement, consultable et affiché dans les locaux du Crehpsy Hauts-de-France et sur le site internet, et remis aux usagers.
- ▶ La charte des droits et libertés de la personne accueillie. Cette dernière est affichée dans les antennes du Crehpsy Hauts-de-France.
- ▶ Au regard de la nature du Crehpsy Hauts-de-France, le document individuel de prise en charge n'a pas à être délivré.

Dans le cadre de ses actions, des enquêtes de satisfaction sont mises en place et utilisables par les usagers. Le suivi de ces enquêtes permet l'amélioration de la qualité et l'adaptation de certaines de nos actions aux besoins évolutifs du terrain : ainsi, depuis 2018, de nouvelles propositions d'actions de sensibilisation « handicap psychique et emploi », « handicap psychique et vieillissement » sont proposées dans les locaux de Loos et d'Amiens.

LES FONDAMENTAUX

Toute personne peut également s'adresser au Crehpsy Hauts-de-France pour une réclamation. Celle-ci peut se faire via

- Le « Cahier de réclamation » (sites de Loos et Amiens),
- Les questionnaires de satisfaction, adressés suite aux actions menées,
- Un courrier adressé à la direction.

Cette procédure est inscrite dans le livret d'accueil.

Le Crehpsy Hauts-de-France procède aussi à des évaluations interne et externe dans le cadre du régime de droit commun.

Ainsi, en 2018, le Crehpsy Hauts-de-France rendait son premier rapport d'évaluation interne. Des constats étaient énoncés, et des axes d'amélioration identifiés pour être suivis via un plan d'action.

Celui-ci a été mis en œuvre entre 2018 et 2020. Des axes d'amélioration ont été travaillés en lien avec toute l'équipe.

En 2020, de façon concomitante à l'élaboration du projet de service, la 1ère évaluation externe du Crehpsy Hauts-de-France a été réalisée. Ses résultats et conclusions confortent les orientations stratégiques définies par le Groupement de Coopération Médico-Sociale.

De façon transversale, trois préconisations socles peuvent être mises en avant.

- Le renforcement de critères et d'indicateurs d'évaluation liés aux différentes missions du Crehpsy Hauts-de-France
- L'optimisation d'outils opérationnels de suivi pour le Plan d'action du Crehpsy Hauts-de-France

- La poursuite de la démarche « Aller vers » de nouveaux acteurs et partenaires au sein de la région Hauts de France.

Ces trois préconisations orientent la marge de progression du Crehpsy et seront prises en compte par son équipe pour les 5 années à venir.

PROMOTION DE LA BIEN-TRAITANCE

La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont favorisées au Crehpsy Hauts-de-France par des actions de formation, ainsi que par la consultation de ressources documentaires par les professionnels. Au quotidien, le directeur s'efforce de prévenir toute forme de maltraitance par le développement d'une politique de confiance et d'écoute au sein du GCMS. Il mène aussi une politique de gestion des ressources humaines adaptée visant à ce que la formation continue permette à chaque salarié de reconnaître, identifier, dénoncer et/ou lutter contre la maltraitance.

Chaque professionnel en poste est directement impliqué dans la conduite des projets, il organise son travail, module ses interventions dans le domaine technique qui est le sien, il peut s'appuyer sur les compétences des autres membres de l'équipe et fait des retours réguliers à la direction.

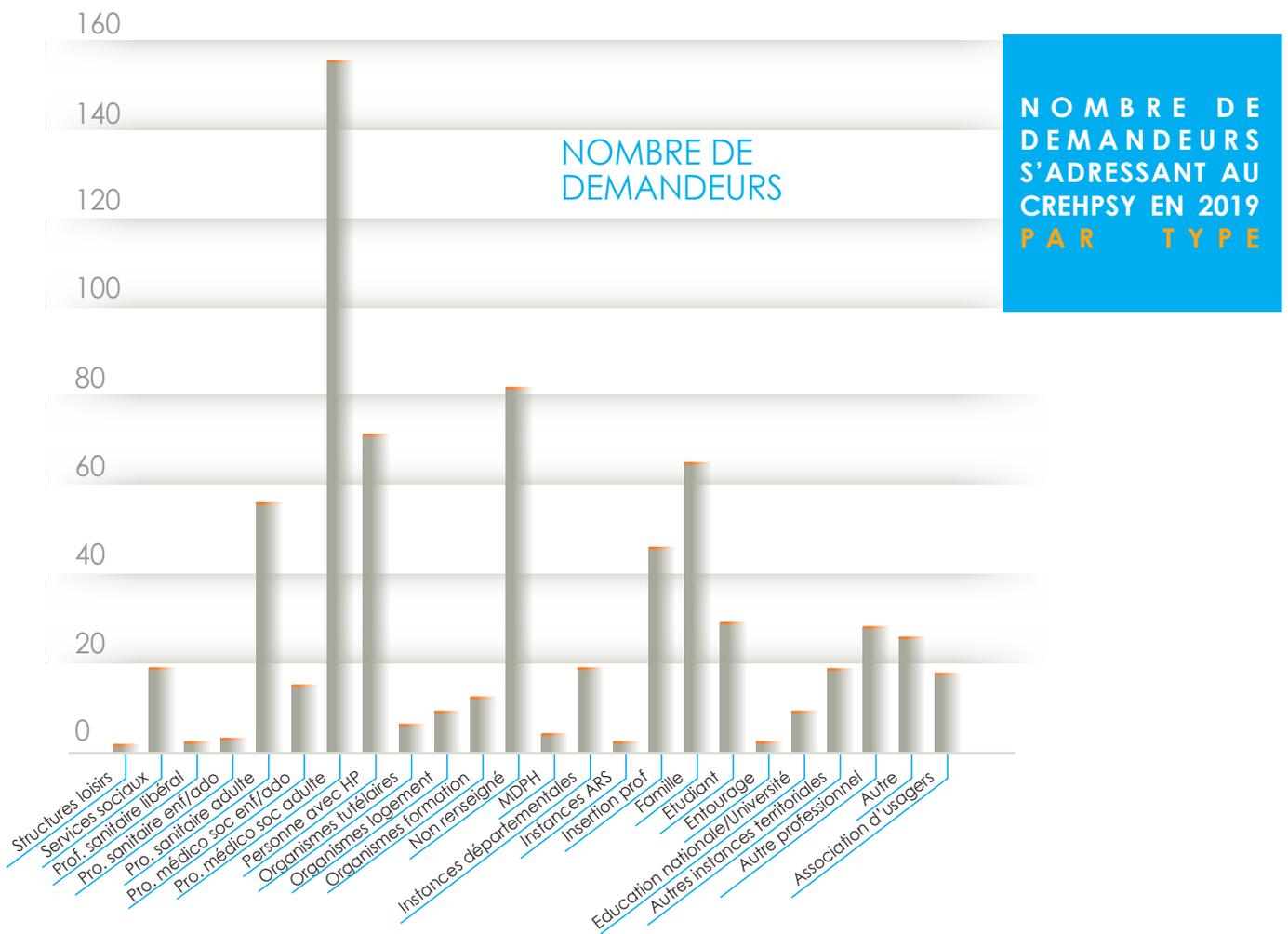
Dans le cadre des actions réalisées, toute personne s'adressant au Crehpsy est toujours considérée comme « sujet engagé », et ce, quelles que soient sa demande, ses difficultés ou ses troubles.

SON PUBLIC

Le public qui fait appel au Crehpsy Hauts-de-France est très diversifié : personnes reconnues ou non en situation de handicap psychique, familles et entourage, professionnels, toute autre personne intéressée.

Le Crehpsy Hauts-de-France s'adresse aux habitants des Hauts-de-France sans limite d'âge, ni condition. Toutefois son organisme de formation est régulièrement sollicité par des professionnels hors région.

En 2019, voici le nombre et le profil des personnes qui se sont adressées au Crehpsy.



LES CHIFFRES CLÉ

DOCUMENTATION, RÉSEAUX SOCIAUX en 2019

922
PRÊTS DE
DOCUMENTS

3967
ABONNÉS
NEWSLETTER

329
ABONNÉS
LINKEDIN

251
STRUCTURES
(SANITAIRE,
MÉDICO-SOCIAL,
SOCIAL ET
ASSOCIATIVES)
RÉFÉRENCÉES
DANS
L'ANNUAIRE DE
RESSOURCES
DANS
LE CHAMP DU
HANDICAP
PSYCHIQUE

11025
VUES SUR
YOUTUBE

381
J'AIME SUR
FACEBOOK

817
FOLLOWERS
TWITTER

2900
RÉFÉRENCES SUR LA SANTÉ MENTALE ET LE HANDICAP
PSYCHIQUE À DESTINATION DE TOUS, DANS
L'ESPACE DOCUMENTATION

ANIMATION, RÉSEAUX, CONNEXIONS CHIFFRES (2018-2019)

PARTICIPATION À
LA FINALISATION
DES
6
DIAGNOSTICS
TERRITORIAUX
PARTAGÉS EN
SANTÉ MENTALE

PARTICIPATION
AUX GROUPES
DE TRAVAIL DES
8
PTSM*
EN RÉGION

*Projet Territoriaux en
Santé Mentale

33
ÉVÉNEMENTS
CO-PORTÉS OU
ORGANISÉS,
DONT **5** AU
NIVEAU
NATIONAL

29
STANDS ONT
ÉTÉ TENUS

5
GROUPES
DE TRAVAIL

RH

12
MÉTIERES

10
PERMANENTS

100 000 KM
EN 2019 PAR
ROUTE & RAILS

ÉTUDES ET RECHERCHE

5
TRAVAUX
D'ÉTUDE OU DE
RECHERCHE ONT
ÉTÉ RÉALISÉS
DEPUIS 2018,
2 SONT ENCORE
EN COURS

DES ACCOMPAGNEMENTS PONCTUELS (Chiffres 2018-2019)

151
LIÉS À
L'INSERTION
PROFESSIONNELLE

253
LIÉS AU CHAMP
SOCIAL

158
LIÉS À UN
ÉCLAIRAGE
PAR LES
PSYCHOLOGUES

SENSIBILISATION FORMATION (2018-2019)

1505
STAGIAIRES
REÇUS EN
FORMATION

119
ACTIONS DE
FORMATION
PRESTÉES

3822
PERSONNES ONT
BÉNÉFICIÉ D'UNE
ACTION DE
SENSIBILISATION

185
ACTIONS
ONT ÉTÉ
RÉALISÉES

APPUI À L'ÉVALUATION (2018-2019)

10
APPUIS À LA
STRATÉGIE ONT ÉTÉ
RÉALISÉS

74
APPUIS RÉALISÉS
AUPRÈS DES
PROFESSIONNELS

6 MOTIFS D'INTERVENTION

- /1/ OPTIMISATION ACCOMPAGNEMENT
- /2/ INSERTION PROFESSIONNELLE
- /3/ CONSEILS POSTURE PROFESSIONNELLE
- /4/ ACCES AUX DROITS
- /5/ RELAI ACCOMPAGNEMENT

(+ 136% en 2019)

Une de ces personnes
est handicapée psychique

ET ALORS !

www.crehpsy-hdf.fr



HANDICAP PSYCHIQUE OU PAS,
VIVRE ENSEMBLE EST POSSIBLE.

LE PROJET DE SERVICE DU CREHPSY HAUTS-DE-FRANCE

Le projet de service 2016-2020 avait la volonté d'inscrire le Crehpsy Hauts-de-France dans le paysage régional auprès des acteurs mobilisés dans le champ du handicap psychique. Celui de 2021-2025 ouvre de nouvelles perspectives, en positionnant plus encore le Crehpsy comme un centre ressources expert au côté de ses partenaires institutionnels et professionnels.

En effet, plusieurs problématiques restent encore d'actualité : l'isolement des personnes et des familles, le manque d'articulation entre les acteurs, les représentations négatives du handicap psychique, les ruptures fréquentes des parcours de vie, etc. Dans ce contexte, l'ambition du Crehpsy est d'ouvrir de nouvelles pistes pour soutenir les

aspirations des personnes concernées à exercer leurs libertés fondamentales, accompagner les évolutions en cours dans le champ médico-social, favoriser l'interaction entre le champ sanitaire et les politiques publiques sectorielles, sensibiliser et former les professionnels, informer le grand public, contribuer à la recherche, etc.

DÉVELOPPER LA COMMUNICATION ET LA CONNAISSANCE COLLECTIVE SUR LE HANDICAP PSYCHIQUE

► CONTEXTE

Bien que le handicap psychique ait été officiellement reconnu par la loi de 2005, sa stigmatisation reste encore importante. Une réalité qui limite l'expression des libertés fondamentales et l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique. Le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France 2018-2028 souligne « l'importance d'une meilleure information de la population en s'appuyant sur une communication adaptée et un travail sur les représentations sociales et culturelles ». L'ambition du Crehpsy Hauts-de-France est donc de contribuer davantage à l'évolution des représentations collectives du grand public notamment à travers ses outils de communication et ses formations.

OBJECTIFS

- Informer et sensibiliser le grand public sur le handicap psychique
- Sensibiliser et former les professionnels
- Promouvoir et diffuser une information sur le handicap psychique auprès des institutions de droit commun, du secteur spécialisé, des médias pour éviter la stigmatisation
- Promouvoir les missions du Crehpsy Hauts-de-France auprès des personnes en situation de handicap psychique, de leur entourage, des acteurs et partenaires au sein de la région

► Informer et sensibiliser le grand public sur le handicap psychique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Renforcer notre participation sur des stands et des événements plus larges que le champ médico-social	2021
Mener et/ou co-porter des actions de déstigmatisation auprès du grand public	2021
Créer des supports de communication pour vulgariser le handicap psychique	2022

► **Sensibiliser et former les professionnels**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Diversifier les publics bénéficiaires des actions de sensibilisation et de formation	2022
Développer les sensibilisations sur le handicap psychique sur l'ensemble des territoires de la région	2022
Développer une offre de formation à distance	2022
Envisager la mise en AFEST de certaines thématiques	2023

► **Promouvoir et diffuser une information sur le handicap psychique auprès des institutions de droit commun, du secteur spécialisé, des médias pour éviter la stigmatisation**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Réaliser et diffuser les « initiatives Hauts-de-France » du Crehpsy Hauts-de-France	2021
Elargir l'audience de nos réseaux vers le droit commun	2022
Organiser une campagne de déstigmatisation auprès des institutions de droit commun à un niveau régional et local	2023

► **Promouvoir les missions du Crehpsy Hauts-de-France auprès des personnes en situation de handicap psychique, de leur entourage, des acteurs et partenaires au sein de la région**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Harmoniser nos outils de communication	2021
Renforcer l'information sur les missions du Crehpsy Hauts-de-France dans les territoires, notamment au sein des dispositifs de droit commun	2022

DÉVELOPPER LA PROSPECTIVE SUR L'ADAPTATION DES RÉPONSES AUX BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE ET DE LEURS PARCOURS

► CONTEXTE

Le développement de la notion de parcours permet le décloisonnement des champs d'intervention, une plus grande diversité des réponses apportées et une plus grande fluidité des modalités d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Il ouvre en particulier aux pratiques professionnelles orientées vers le rétablissement, dans le respect des besoins et des attentes et des personnes.

Promue à travers la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, la philosophie du rétablissement irrigue progressivement les pratiques institutionnelles et professionnelles et incite à des réorganisations structurelles dans les champs sanitaire, social et médico-social. L'accompagnement de services en ambulatoire est ainsi privilégié. Le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France insiste en effet sur la « possibilité pour les personnes en situation de handicap de pouvoir être accompagnées en milieu de vie ordinaire en s'assurant, que sur chaque territoire de démocratie sanitaire, existe une palette de réponses articulées en matière de service d'accompagnement en milieu de vie ordinaire. »

Force de proposition, le Crehpsy Hauts-de-France se veut être à l'écoute de ces évolutions, en renforçant l'identification et l'analyse des besoins des personnes et des territoires. Il renforce son rôle de connecteur et accompagne les acteurs dans l'adaptation de leur offre. En apportant ses ressources, il favorise l'émergence de réponses nouvelles dans le champ du handicap psychique.

OBJECTIFS

- Assurer une meilleure connaissance des innovations en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique
- Accompagner les structures et organisations dans l'adaptation de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale aux personnes en situation de handicap psychique
- Contribuer aux dynamiques visant au rétablissement de la personne en situation de handicap psychique associant le secteur sanitaire, médico-social et social
- Favoriser le décloisonnement entre l'ensemble des champs d'intervention : sanitaire, médico-social et social

► Assurer une meilleure connaissance des innovations en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Poursuivre la veille sur les innovations en termes d'accompagnement	2021
Promouvoir et diffuser les innovations dans des événements du Crehpsy Hauts-de-France, dans sa lettre d'informations et ses réseaux sociaux	2022

► **Accompagner les structures et organisations dans l'adaptation de l'offre sanitaire, médico-sociale et sociale aux personnes en situation de handicap psychique**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Développer l'appui stratégique et son évaluation	2021
Renforcer l'offre de formation en lien avec les évolutions des pratiques et du terrain	2021
Formaliser un process d'accompagnement du Crehpsy au service des dispositifs innovants dans leurs collaborations sanitaires, médico-sociales et sociales	2023

► **Contribuer aux dynamiques visant au rétablissement de la personne en situation de handicap psychique associant le secteur sanitaire, médico-social et social**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Organiser/s'associer aux centres régionaux supports de réhabilitation et aux centres de proximité pour réaliser une « Conversation du Crehpsy »	2022
Valoriser la déclinaison des dynamiques centrées sur le rétablissement en région à travers les PTSM et en lien avec les centres support et de proximité	2023
Créer un contenu vulgarisé sur le rétablissement (en collaboration avec les centres support)	2023

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Repérer, rencontrer et faire le retour de l'implantation des Samsah Handicap Psychique Réhabilitation (Métropole lyonnaise)	2021
Evaluer les effets et les impacts des formations liées aux différents courants du Rétablissement	2023
Réaliser une vidéo avec les personnes au sein du groupe de travail « Esat »	2024

► **Favoriser le décloisonnement entre l'ensemble des champs d'intervention : sanitaire, médico-social et social**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Poursuivre l'implication du Crehpsy Hauts-de-France dans les différents travaux en région (PTSM, CLSM)	2021
Sensibiliser les professionnels de santé libéraux et hospitaliers au handicap psychique	2021
Renforcer l'information sur les missions du Crehpsy Hauts-de-France auprès des acteurs du champ sanitaire	2021
Animer des réunions sur l'évaluation du handicap psychique entre acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux	2022
Organiser une action de sensibilisation auprès des élus communaux et intercommunaux	2022
Participer au groupe de travail « Premiers épisodes psychotiques » en région	2022

DÉVELOPPER LE TRAVAIL EN RÉSEAU AVEC LES ACTEURS POUR CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES PARCOURS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP PSYCHIQUE

► CONTEXTE

La région Hauts-de-France réunit une grande diversité d'acteurs, d'initiatives et de projets concourant à l'amélioration de la qualité des parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique.

Le Crehpsy Hauts-de-France, en lien avec le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France, accompagne l'action coordonnée des acteurs de la prévention, du sanitaire, du médicosocial et du social. « Le parcours ne se limite pas au soin, il est perçu comme un parcours de santé et plus globalement comme un parcours de vie. Les différentes étapes possibles d'un parcours de santé réussi requièrent une transversalité et une complémentarité entre la prévention dans toutes ses dimensions, le soin qu'il soit dispensé en ville ou en établissement de santé, et le médico-social ». En déclinant ses missions, le Crehpsy Hauts-de-France apporte sa ressource aux projets des personnes et de leur entourage, des institutions, des partenaires, des professionnels et des élus engagés au sein des différents territoires et échelles d'intervention.

Il est un catalyseur régional en faveur des dynamiques territoriales. Notre ambition est de mieux connaître les initiatives et projets locaux, repérer les acteurs mobilisés, valoriser les bonnes pratiques afin de les diffuser au plus grand nombre.

OBJECTIFS

- Renforcer le repérage des acteurs du territoire
- Repérer et faire remonter les besoins des personnes en situation de handicap psychique, de leur entourage et des professionnels
- Apporter une réponse individualisée aux personnes en situation de handicap psychique, à leur entourage et aux professionnels
- Valoriser et diffuser les initiatives territoriales dans le champ du handicap psychique

► Renforcer le repérage des acteurs du territoire

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Repérer les modalités de coopération entre acteurs favorisant le décroisement	2021
Construire un annuaire interne des ressources en libéral	2021
Élargir le vivier des intervenants	2021

► **Repérer et faire remonter les besoins des personnes en situation de handicap psychique, de leur entourage et des professionnels**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Mener des groupes de réflexion/travail sur des besoins identifiés au sein des territoires (habitat inclusif, transition professionnelle, soutien aux aidants)	2022
Formaliser la remontée des informations auprès des financeurs (AIC, AESI)	2023

► **Apporter une réponse individualisée aux personnes en situation de handicap psychique, à leur entourage et aux professionnels**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Renforcer la collaboration avec les MDPH	2021
Être ressource pour les plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants de personnes en situation de handicap psychique	2022

► **Valoriser et diffuser les initiatives territoriales dans le champ du handicap psychique**

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Réaliser des capsules vidéos sur des initiatives territoriales dans le champ du handicap psychique	2023

DÉVELOPPER L'EXPERTISE ET CONSTITUER UNE RESSOURCE POUR LES SERVICES DE L'ÉTAT, LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES ACTEURS SOCIAUX (AGEFIPH, FIPHFP, ETC.) ET DÉVELOPPER LES OUTILS DE CONVENTIONNEMENT AVEC LE MONDE UNIVERSITAIRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

► CONTEXTE

Le Projet Régional de Santé relève que la région Hauts-de-France est « particulièrement dynamique en matière d'innovations. Des situations complexes, parfois extrêmes en termes de problématiques de santé, ont poussé les acteurs de terrain et les autorités administratives à trouver des solutions innovantes pour y répondre ».

En allant vers les acteurs des territoires, le Crehpsy Hauts-de-France acquiert une connaissance importante des pratiques professionnelles et des projets en développement. Il renforce son expertise sur les modalités d'interaction entre les différents champs d'intervention et affine sa compréhension des enjeux stratégiques et structurels des organisations.

Cette expertise ouvre des perspectives de recherche. Le Crehpsy Hauts-de-France veut s'attacher à accompagner davantage les transformations en cours et à participer à l'évolution des politiques publiques dans le champ du handicap psychique.

OBJECTIFS

- Développer l'expertise et constituer une ressource pour les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs sociaux
- Promouvoir des activités de recherche en lien avec l'Université

► Développer l'expertise et constituer une ressource pour les services de l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs sociaux

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Développer le partenariat avec des organismes œuvrant de manière spécifique ou non sur le handicap psychique	2022
Participer et/ou contribuer aux réflexions et travaux de ces organismes en région	2022

► Promouvoir des activités de recherche en lien avec l'Université

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Mener un travail de recherche sur le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique	Juin 2021 (Master 2 - Première étape) Juin 2025 (sous réserve d'accord du dossier CIFRE)

DÉVELOPPER LES MISSIONS DU CREHPsy HAUTS-DE-FRANCE SUR LES TERRITOIRES PRIORITAIRES

► CONTEXTE

L'enjeu majeur, développé dans les orientations stratégiques du PRS des Hauts-de-France, est de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé qui sont largement corrélées. « Ceci implique d'être en capacité d'apporter une réponse équitable prenant en compte les spécificités de chaque territoire ».

La volonté du Crehpsy Hauts-de-France est de se mobiliser de façon volontariste pour des territoires identifiés comme prioritaires, dans le respect bien sûr du principe d'équité régionale. Un choix guidé par le résultat des diagnostics territoriaux de santé mis en œuvre à la demande de nos partenaires régionaux et locaux.

OBJECTIFS

- **Affiner notre connaissance des territoires identifiés prioritaires**
- **Renforcer les missions du Crehpsy Hauts-de-France au sein de territoires identifiés prioritaires**

► Affiner notre connaissance des territoires identifiés prioritaires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
S'informer auprès des relais territoriaux des besoins en présence (2022)	2022

► Renforcer les missions du Crehpsy Hauts-de-France au sein des territoires identifiés prioritaires

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Développer les événements du Crehpsy au sein des territoires identifiés prioritaires	2023

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES RÉGIONALES PERMETTANT D'AMÉLIORER L'ÉVALUATION GLOBALE DES BESOINS DES PERSONNES

► CONTEXTE

La sensibilisation et la formation continue des professionnels, la diffusion de nouvelles pratiques d'accompagnement, les logiques de rapprochement entre champs d'intervention favorisent l'évolution des compétences pluridisciplinaires régionales et influent sur la qualité de l'évaluation des besoins des personnes.

Le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France souligne « que les interventions en santé dans le champ de la prévention, du soin ou de l'accompagnement doivent davantage capitaliser sur les expériences probantes et sur les données de la recherche en santé publique afin d'optimiser les

coordinations entre les acteurs de santé au bénéfice des usagers ».

Centre de ressources régional, le Crehpsy Hauts-de-France souhaite repérer, analyser et favoriser ces évolutions.

OBJECTIFS

- Repérer les expertises régionales
- Participer à des réseaux favorisant l'évaluation globale des personnes en situation de handicap psychique

► Repérer les expertises régionales

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Repérer les innovations au service de la qualité du parcours des personnes en situation de handicap psychique	2021

► Participer à des réseaux favorisant l'évaluation globale des personnes en situation de handicap psychique

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Promouvoir la philosophie et les pratiques du rétablissement dans le champ médico-social et hors médico-social	2023

RENFORCER NOTRE LÉGITIMITÉ PROFESSIONNELLE ET NOTRE RECONNAISSANCE EN TANT QU'ACTEUR RESSOURCE DU HANDICAP PSYCHIQUE

► CONTEXTE

L'évolution législative et politique liée au handicap psychique, l'adaptation du champ sanitaire, social, médico-social aux nouvelles orientations, le renforcement et/ou l'émergence de différents dispositifs de droit commun et la diversification des modalités d'accompagnement sont autant d'évolutions qu'il convient d'anticiper, de suivre et de maîtriser à l'échelle régionale et nationale.

L'équipe pluriprofessionnelle du Crehpsy Hauts-de-France est attentive à renforcer ses compétences en maintenant une volonté de transversalité entre ses missions.

OBJECTIFS

- Développer les compétences des professionnels du Crehpsy Hauts-de-France
- S'inscrire dans les réunions partenariales et manifestations sur le handicap psychique dans les territoires et sur le plan national

► Développer les compétences des professionnels du Crehpsy Hauts-de-France

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Accompagner la montée en compétence des professionnels du Crehpsy Hauts-de-France	2021
Mettre en place des périodes d'immersions territoriales	2022

► S'investir dans les réunions partenariales et manifestations sur le handicap psychique dans les territoires et sur le plan national

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Participer à des manifestations régionales	2021
Participer à des manifestations nationales	2021
Consolider notre positionnement auprès du collectif Crehpsy national	2021

S'INSCRIRE DANS UN CADRE EUROPÉEN

► CONTEXTE

Mieux appréhender les différentes approches conceptuelles autour du handicap psychique en Europe, comparer les pratiques professionnelles..., les échanges avec des intervenants européens doivent être une source d'inspiration pour les acteurs et partenaires des Hauts-de-France.

Le Crehpsy Hauts-de-France souhaite développer sa veille à l'échelle européenne, provoquer des interactions entre praticiens de l'accompagnement et équipes de recherche et enrichir les apports de son organisme de formation.

OBJECTIFS

- **Élargir ses connaissances au niveau européen**
- **Participer à des projets européens**

► Elargir les connaissances

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Mener une veille sur les dispositifs innovants dans le champ du handicap psychique au niveau européen	2023
Diffuser la communication sur le projet Psycocap	2023

► Participer à des projets européens

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Envisager une étude éventuelle sur l'accès aux soins en psychiatrie	2024

INNOVER

► CONTEXTE

Les orientations du Projet Régional de Santé des Hauts-de-France affirment le rôle de l'usager dans la gouvernance du système de santé.

Le respect des libertés fondamentales des personnes en situation de handicap psychique est une notion centrale du Crehpsy Hauts-de-France. Ainsi, il importe que la participation sociale, la citoyenneté, le pouvoir d'agir des personnes puissent se concrétiser à partir de leurs attentes et besoins.

Dans cet esprit, le Crehpsy Hauts-de-France souhaite favoriser une plus grande expression et implication des personnes au sein des projets, dispositifs et travaux

de recherche les concernant. Il souhaite également poursuivre, en lien avec les axes stratégiques du Projet Régional de Santé Hauts-de-France 2018-2028, le soutien à des projets initiés et/ou développés par des personnes ou collectifs de personnes en situation de handicap psychique.

OBJECTIF

- **Promouvoir la citoyenneté et le pouvoir d'agir de la personne en situation de handicap psychique au sein de son environnement**

► **Promouvoir la citoyenneté et le pouvoir d'agir de la personne en situation de handicap psychique au sein de son environnement**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	LANCEMENT
Soutenir les événements organisés par des personnes en situation de handicap psychique	2021
Accompagner l'expression et l'implication citoyenne dans l'élaboration des politiques publiques dans le champ du handicap psychique	2021
Codévelopper des actions d'informations collectives et thématiques à destination des personnes en situation de handicap psychique	2022
Contribuer à la production de connaissances en collaboration avec les personnes en situation de handicap psychique et leur entourage	2022
Développer une offre de formations destinées aux personnes en situation de handicap psychique pour favoriser cette expression et cette implication	2024

ÉLARGIR LA GOUVERNANCE (MEMBRES ASSOCIÉS, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ETC.)

► CONTEXTE

Le déploiement du Crehpsy à l'échelle des Hauts-de-France, avec notamment le développement de ses missions dans l'Oise, l'Aisne et la Somme, incite à l'élargissement de sa gouvernance. Un travail qui pourra être facilité compte tenu de la confiance et de l'intérêt portés par nos partenaires et par de nombreuses personnes concernées pour l'élaboration de ce projet de service.

OBJECTIFS

- Être plus représentatif du paysage sanitaire, social et médico-social de la région Hauts-de-France

- Être plus représentatif du paysage sanitaire, social et médico-social de la région Hauts-de-France

OBJECTIF OPÉRATIONNEL	LANCEMENT
Porter à connaissance le process d'intégration de nouveaux partenaires dans la gouvernance	2021

PERSPECTIVES À 2025

Le projet de service 2021-2025 a été élaboré par l'ensemble de l'équipe du Crehpsy Hauts-de-France. Il a été enrichi grâce au regard d'un grand nombre d'acteurs et de partenaires.

D'ici à 2025, le Crehpsy Hauts-de-France continuera à favoriser la mise en réseaux des acteurs médico-sociaux, sanitaires et sociaux afin de soutenir et promouvoir les synergies partenariales. Il développera, notamment auprès du grand public et des services de droit commun, des actions en faveur de la déstigmatisation du handicap psychique. Il s'impliquera dans les Projets Territoriaux de Santé Mentale arrêtés par le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France.

Le Crehpsy Hauts-de-France pourra apporter un soutien concret aux politiques publiques en lien avec les besoins des personnes en situation de handicap psychique, ceux de leur entourage et la réalité de « ce qui se vit dans les territoires ».

En étant attentif aux initiatives en région, en témoignant de ce qui existe dans l'hexagone, il pourra contribuer à la transformation de l'offre afin qu'elle soit davantage au service de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique. Il s'intéressera aux innovations du secteur médico-social et notamment aux thématiques liées à l'habitat inclusif et l'emploi accompagné.

Les dynamiques centrées sur le rétablissement seront soutenues en lien avec les centres support et de proximité en région. Dans ce contexte, le Crehpsy Hauts-de-France favorisera la participation citoyenne des personnes, lorsqu'elles le souhaitent, dans la mise en œuvre de projets (actions de recherche, mise en réseaux, témoignages, etc.). Il soutiendra également l'accès aux soins somatiques des personnes en situation de handicap psychique.

Le Crehpsy Hauts-de-France renforcera son offre de ressources aux professionnels : actions de sensibilisation sur différentes thématiques (addictions et vieillissement), attention portée aux besoins des territoires identifiés comme étant prioritaires, actions de formations au service de la montée en compétences des professionnels dans le champ du handicap psychique (addictions, approche motivationnelle, case management, etc.). Dans cette optique, la prochaine obtention de la certification de l'organisme de formation du Crehpsy Hauts-de-France sera un gage de qualité.

Le Crehpsy Hauts-de-France devra veiller à organiser son équipe pour faire face aux nouveaux enjeux, pour s'adapter aux sollicitations croissantes qui lui sont faites à l'échelle de la région. Des indicateurs seront mis en œuvre pour mieux évaluer son activité sur les prochaines années et ainsi permettre de mieux ajuster les réponses aux besoins identifiés.

Le dialogue établi de façon plus régulière avec l'Agence Régionale de Santé l'aidera à mieux articuler ses ressources en fonction des besoins des personnes, ceux de leur entourage et des professionnels.

Le Crehpsy se positionne aujourd'hui comme un centre ressources expert dans le champ du handicap psychique, acteur tiers et soutenant, fort de la confiance tissée avec ses partenaires et de ses modes d'agir collaboratifs.

Au-delà de son projet à 5 ans, et compte tenu du contexte actuel, le Crehpsy Hauts-de-France devra rester en veille et en soutien des sollicitations des citoyens pour prévenir l'apparition de troubles parfois précurseurs de situation de handicap psychique.

2021
2025

PROJET
DE SERVICE

ANNEXES

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM- HAS

<https://www.has-sante.fr/>

Les recommandations s'appliquant au Crehpsy :
Spécificités de l'accompagnement des adultes
handicapés psychiques
https://www.has-sante.fr/jcms/c_2835191/fr/specificites-de-l-accompagnement-des-adultes-handicapes-psychiques

L'action du Crehpsy s'inscrit dans plusieurs autres recommandations transversales de l'ANESM- HAS connues par les professionnels du Crehpsy

- L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes
- Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médico-social pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile
- L'accompagnement à la santé de la personne handicapée
- Adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT
- Participation des personnes protégées dans la mise en œuvre des mesures de protection juridique
- Accompagner l'accès aux droits dans les établissements ou services de l'inclusion sociale relevant de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles
- L'accompagnement des jeunes en situation de handicap par les services d'éducation spéciale et de soins à domicile
- Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Elaboration, rédaction, et animation du projet d'établissement ou de service
- La conduite de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'Action sociale et des familles
- Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance
- Ouverture de l'établissement à et sur son environnement
- Les attentes de la personne et le projet personnalisé
- La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre
- Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses
- Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées
- Mise en œuvre de l'évaluation interne dans les établissements et services visés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles

Charte des droits et libertés de la personne accueillie

- https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/EXE_A4_ACCUEIL.pdf

Code de l'Action Sociale et des Familles

Chapitre VI : action sociale et médico-sociale
(Article L116-1 à L116-2)
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000006796474/2002-01-03/>

Droit des usagers- Article L311-3
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031727334/2015-12-30

Disposition communes- Article L313-24
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000006797787/2005-12-02/>

Circulaire n° DGAS/SD5B/2006/216 du 18 mai 2006
<https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2006/06-06/a0060043.htm>

l'Instruction n° DGAS/5D n° 2007-309 du 3 août 2007
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/im_dgas-5d-2007-309_du_03-08-07_gcsms.pdf

Code de santé publique (article L1141.1)
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000038314868/2019-03-25/>

Documents de références nationaux

Stratégie Nationale de Santé
file:///C:/Users/Direction/Downloads/Dossier%20SNS%202017_VDEFpost-consult.pdf

Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (volet handicap psychique)
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_quinquennale_de_l_evolution_de_l_offre_medico-sociale_volet_handicap_psychique.pdf

Feuille de route Santé mentale et psychiatrie
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/180628_-_dossier_de_presse_-_comite_strategie_sante_mentale.pdf

Documents de références régionaux

Projet régional de santé Hauts-de-France
<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-hauts-de-france-2018-2028>

Documents de références départementaux

- Schémas départementaux
- Aisne : <https://www.aisne.com/sites/default/files/2019-02/2019-schema-autonomie-2018-2022.pdf>
 - Nord : https://lenord.fr/upload/docs/application/pdf/2020-01/schemauniquesolidariteshumaines_version_web.pdf
 - Oise : <http://opendata.oise.fr/fileadmin/data/PSOL/6-donnee-schema-autonomie-2012-2017.pdf>
 - Pas de Calais : <file:///C:/Users/Direction/Downloads/filename.pdf>
 - Somme : https://www.somme.fr/wp-content/uploads/Services/Personnes-%C3%A2g%C3%A9es/cd_80_-_schema_de_laautonomie_06-10-2017.pdf

GLOSSAIRE

AFEJI	Association des Flandres pour l'Education, la Formation des jeunes et l'Insertion sociale et professionnelle
AFEST	Action de Formation En Situation de Travail
AGEFIPF	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées
AESI	Appui à l'Evaluation de Situation Individuelle
AIC	Accueil Information Conseil
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CREHPSY	Centre de Ressources sur le Handicap Psychique
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ESMS	Etablissement et Service Médico-social
FIPHP	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
GCMS	Groupement de Coopération Médico-Sociale
GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
UDCCAS	Union Départementale des Centres Dommunaux d'Action Sociale
UNAFAM	Union Nationale de Familles et Amis de Personnes malades et/ou Handicapées psychiques
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

Groupement de coopération médico-sociale
financé par l'Agence Régionale de Santé

Parc Eurasanté Est
235, avenue de la Recherche
Entrée B - Étage 4
59120 LOOS



Immeuble "Les Capets"
3, rue Vincent Auriol
Étage 3
80000 AMIENS



 03 20 16 56 10

 contact@crehpsy-hdf.fr
www.crehpsy-hdf.fr